

Pouvoir d'emprunt—Loi

● (1640)

Le gouvernement n'épargne personne; il attaque de tous les côtés. Pour finir, je voudrais citer quelqu'un qui a aidé à dénoncer la mauvaise administration financière des gouvernements libéraux, M. Don McGillivray, de Southam News, qui a écrit dans l'un de ses articles:

Voici les faits: 1970 a été la dernière année où le budget fédéral—14.1 milliards de recettes et 13.6 milliards de dépenses—s'est soldé par un excédent de 500 millions.

Le déficit budgétaire a été de 400 millions l'année financière qui s'est terminée en 1971, de 700 millions en 1972 et de près d'un milliard en 1973. Il a atteint 1.4 milliard en 1974 et 1.6 milliard en 1975.

Un déficit de cette proportion restait contrôlable, mais depuis cinq ans, la croissance des revenus s'est stabilisée tandis que les dépenses ont monté en flèche.

Au cours de l'année financière 1976, l'écart entre les deux était de 5.3 milliards; en 1977, il était de 6.1 milliards...

Et ainsi de suite. M. McGillivray ajoute:

L'augmentation du déficit a fléchi au cours de l'année financière 1979-1980, année où le manque à gagner du gouvernement fédéral atteignait 11.5 milliards de dollars, mais elle a repris au cours de l'année financière actuelle. Au mois d'avril dernier, M. MacEachen nous a annoncé un déficit de 14.2 milliards de dollars, solde net entre des recettes se montant à 45.6 milliards et des dépenses atteignant 59.8 milliards.

Pour le profane, cela veut dire que les libéraux dépensent 1 milliard de plus par mois qu'il ne rentre d'argent dans les caisses de l'État. C'est là une façon ridicule et inconséquente de gouverner notre pays, et il semble que la fin du tunnel ne soit pas en vue. On nous ressassait les arguments ridicules que le premier ministre (M. Trudeau) avançait déjà en 1968, à savoir qu'en l'absence de contrôles, les dépenses seraient illimitées. Mais ses paroles ne veulent absolument rien dire. Pendant la campagne électorale, les libéraux ont promis de limiter les dépenses, mais ils n'en ont nullement l'intention et les chiffres sont là pour me donner raison. J'ai sous les yeux un article du *Citizen*. Même s'il y est question du premier ministre, je pense qu'il peut s'appliquer à tous les libéraux qui, au cours de la campagne électorale, se sont laissés aller, à l'occasion, à livrer le fond de leur pensée:

Pierre Trudeau a trouvé au fond de son panier la remarque qu'il a faite à un auditoire de Brandon: «Chaque fois que j'entends des banquiers, des présidents de sociétés pétrolières ou de chaînes de journaux déclarer que nous commettons un erreur, je ne puis m'empêcher de penser que nous devons être sur la bonne voie.»

Quelle sottise! Si le mieux que le premier ministre puisse trouver pour gagner son auditoire, c'est du baratin sans exemple depuis la grève de Winnipeg, il ferait mieux de se la fermer.

A ce moment-là, les banquiers cherchaient à démontrer que les petites sociétés pétrolières du Canada avaient besoin de liquidités suffisantes. Ce qu'ils disaient ne concernaient en rien les multinationales ou les grands manitous du pétrole, mais les petites sociétés pétrolières du Canada qu'un manque de liquidités force à se réfugier aux États-Unis. Ainsi, il y avait récemment à Coutts, en Alberta, une file de camions d'un mille de long qui attendaient pour entrer aux États-Unis dont le gouvernement a adopté une nouvelle politique énergétique qui encourage ces sociétés à forer des puits marginaux et à se rendre dans les zones difficiles, ce qui est tout le contraire du Programme énergétique national.

Ce programme ne permettra jamais au Canada d'atteindre l'autarcie. Un article publié récemment dans le *Financial Post* recommandait de ne pas faire obstacle à la croissance des

entreprises minières. J'espère que le gouvernement ne va pas appliquer aux mines le même programme qu'au pétrole. J'espère également que le ministre de l'énergie de la Colombie-Britannique sait ce qu'il dit lorsqu'il affirme que le parti libéral va remettre son Programme énergétique national à l'étude, car ce programme cause des torts énormes à notre pays. J'espère que le gouvernement va faire un retour sur lui-même et abandonner ce programme ridicule aussitôt que possible.

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur l'Orateur, le bill C-59, par lequel on propose l'adoption de la loi de 1981-1982 sur le pouvoir d'emprunt, permettra au gouvernement d'emprunter jusqu'à concurrence de 14 milliards de dollars les sommes nécessaires à la réalisation de travaux publics et à des fins diverses. Même si les dispositions du bill sont courtes et simples, le pouvoir accordé aura des effets étendus et complexes sur les plans humain et économique. Emprunter ne tient pas de la magie. Tout le monde sait que quiconque emprunte doit rembourser.

Dans le bill C-59, le gouvernement propose d'emprunter de l'argent, des sommes énormes d'argent. On exigera clairement que ces vastes sommes d'argent soient remboursées dans des délais précis et, plus important encore, un certain intérêt pendant la durée du prêt. On n'a rien à apprendre aux Canadiens propriétaires de maison qui doivent renégocier une hypothèque pour 1981, à ceux qui doivent remplacer leur automobile ou encore acheter du mobilier ou du matériel, au sujet des taux d'intérêt élevés. Ils savent à quel point des versements mensuels plus élevés peuvent chambarder complètement le budget familial.

Les députés savent-ils ce qui arrivera aux familles dont l'hypothèque vient à échéance ce mois-ci? Supposons que le prêt hypothécaire ait été contracté en 1976, à un moment où les taux d'intérêt étaient relativement peu élevés et que les versements ont ramené le principal impayé à \$40,000. Si le taux d'intérêt était de 9 p. 100, il fallait verser des mensualités de \$331 sur une période de 25 ans. Par contre, si le taux d'intérêt était de 15.5 p. 100, la mensualité serait de \$513, ce qui fait une différence de \$182. Pour le moment, on considère qu'une hypothèque résidentielle à 15.5 p. 100 est une affaire. Le propriétaire pourrait tout aussi bien devoir 16.5 p. 100 d'intérêts, ce qui ferait un supplément de \$27 par mois sur une hypothèque de \$40,000. La différence serait alors de plus de \$200 par mois.

Voyons un peu comment les frais hypothécaires ont suivi la courbe inflationniste. Depuis quelques années, le taux d'inflation et l'indice des prix à la consommation augmentent d'environ 10 p. 100 par an. Si le taux d'inflation annuel était de 10 p. 100, le versement hypothécaire de \$331 doublerait presque en cinq ans. Autrement dit, au bout de cinq ans, une mensualité de \$331 serait portée à \$530 en se basant sur un taux d'inflation annuel de 10 p. 100, ce qui ferait une différence d'à peu près \$200.

En réalité, les effets de l'inflation se font ressentir de différentes façons, même au niveau des taux hypothécaires. Pour la plupart des gens, l'essentiel c'est que leur revenu progresse en fonction de l'inflation galopante, ce qui leur permettra de maintenir mais pas d'accroître leur niveau de vie.